

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 Août 2026**

Le six Août deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Marne légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BRUNETEAU, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Marie BRUNETEAU, Mme Delphine THABARD, M. François TRAVERS, Mme Maryline AVERTY, M. Joseph BLANCHARD, Mme Isabelle ANACHE, M. Jean-Louis TEMPLIER, Mme Valérie GAUTIER, M. Mickaël BRISSET, Mme Céline LERAY, MM. Cyrille BRUNETEAU, Gwenaël JAUNATRE, Kévin MERCERON, Mme Evy GRASSET.

Etaient excusés : M. Guillaume TEMPLIER donne pouvoir à M. Cyrille BRUNETEAU, Mme Amélie BLANCHET donne pouvoir à Mme Valérie GAUTIER, Mme Sandra GABORY donne pouvoir à Mme Isabelle ANACHE, Mme Julie BAZUREAU donne pouvoir à Mme Delphine THABARD, M. Damien GUITTENY donne pouvoir à M. Mickaël BRISSET.

Date de la convocation : 31 Juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 19

Mme Delphine THABARD est nommée secrétaire de séance.

**Installation panneaux photovoltaïques sur bâtiment périscolaire :
résultat de la consultation : (D2026-08-06-01)**

M. François TRAVERS, 2ème adjoint, présente le projet d'installation de panneaux photovoltaïques envisagé sur la toiture du bâtiment périscolaire « Les jeunes Pousses ».

Ce projet qui prévoit la pose de 105 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale maximale de 49,88 kWc, s'inscrit pleinement dans la volonté active de la commune de poursuivre sa démarche de transition énergétique. Il permettra de réduire la consommation d'énergie et de diminuer les dépenses de la commune tout en favorisant le recours aux énergies renouvelables.

Une étude de faisabilité technique, réalisée préalablement, confirme la capacité de la charpente à supporter ces équipements.

Conformément aux règles de la commande publique, une consultation a été menée auprès de 3 entreprises.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres parvenues, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

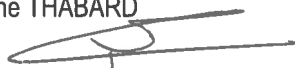
APPROUVE le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment de la périscolaire,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise LONGEPE Electricité – 30B rue des Fosses à LA MARNE pour un montant de 37 433.84 € HT,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Les crédits sont inscrits à l'article 2135 « Installations, agencements et aménagement de constructions » du Budget communal.

La Secrétaire,
Delphine THABARD



Fait à La Marne, le 6 Août 2026

Le Maire,
Jean-Marie BRUNETEAU

